

▶ ANNONCE D'UN DOMMAGE ASSOCIÉ AUX SOINS

PSY
017

Durée : 1 journée (7 heures)



Lieu : Intra



▷ Public / Prérequis :

- Tous personnels d'encadrement : directeurs, responsables qualité, DSSI...

▷ Intervenants :

- Consultant en droit de la santé

▷ Objectifs :

- Maîtriser le cadre juridique de l'annonce d'un dommage associé aux soins
- Maîtriser pour mieux les mettre en pratique les recommandations de la Haute Autorité en Santé concernant l'annonce d'un dommage associé aux soins
- Initier une réflexion sur les pratiques

▷ Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques avec remise d'un support écrit à chaque stagiaire
- Réflexions et échanges sur les pratiques
- Vidéoprojecteur

▷ Méthodes d'évaluation :

- Contrôle continu

Programme pédagogique :

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ANNONCE :

- Les obligations légales relatives à l'annonce et les enjeux en termes de responsabilités juridiques
- L'annonce dans le cadre de la procédure de certification
- Les dommages concernés
- Le patient et son entourage et l'obligation d'information
- Les enjeux de l'annonce : la gestion du risque judiciaire
- L'indemnisation du patient

LES RECOMMANDATIONS DE LA HAUTE AUTORITÉ EN SANTÉ :

- Le guide de la HAS : présentation
- Les dommages concernés
- Les objectifs :
 - Répondre à la demande du patient dans toutes ses dimensions
 - Accompagner les professionnels
 - Préparer le rendez-vous d'annonce
 - Réaliser l'annonce
 - Suivre l'annonce
- Enjeux juridiques des conditions du déroulement de la procédure d'annonce
- Annonce au patient et communication autour de l'accident
- Intégrer la méthodologie de l'annonce dans la politique de l'établissement